

Feuillet de renseignements | L'itinérance au Canada et en Ontario

Le manque de logement adéquat et abordable met à risque les populations à faible revenu et vulnérables de se retrouver en situation d'itinérance.

Qui est en situation d'itinérance au Canada?

- ❖ 35 000 Canadiens sont sans-abri à toutes les nuits.
- ❖ Au moins 235 000 Canadiens font l'expérience de l'itinérance dans une année.
 - 27% sont des femmes
 - 19% sont des jeunes
- ❖ Le nombre d'adultes de 55 ans et plus qui sont sans-abri augmenté et représentent 24 % de la population dans les refuges.
 - 28-34% de la population des refuges sont des Autochtones.
 - Les personnes autochtones sont surreprésentées parmi la population itinérante dans presque tous les centres urbains au Canada.

En plus des itinérants visibles au nombre de 450 000, 900 000 Canadiens représentent les itinérants « cachés ».

- ❖ L'itinérance cachée est définie comme celle que vive les gens qui habitent « temporairement avec les autres mais sans garantie d'un toit permanent ou sans perspectives immédiates d'accéder à du logement permanent ».
 - Ceci décrit la situation des individus qui habitent avec la parenté, les amis, les voisins ou les étrangers parce qu'ils n'ont pas d'autre choix.

- ❖ En 2014, environ 2,3 millions de Canadiens (représentant 8% de toute la population âgée de 15 ans et plus) ont signalé avoir habité de façon temporaire à une époque ou l'autre de leur vie avec des membres de leur famille, leurs amis, dans leur auto ou ailleurs parce qu'ils n'avaient pas d'autres endroits où habiter.
 - Plus de la moitié (55%) de ceux qui ont vécu l'itinérance cachée ont été dans cette situation sur une période allant d'un mois à moins d'une année.
 - Environ 1 sur 5 (18%) en ont fait l'expérience pour une année ou plus.
- ❖ Ceux qui se sont identifiés comme Autochtones étaient plus que deux fois plus susceptibles (18%) de faire l'expérience de l'itinérance cachée que leurs pairs non autochtones. (8%).
- ❖ Sur les 7,2 millions de Canadiens âgés de 15 ans et plus qui avaient un handicap, 13% ont également fait l'expérience de l'itinérance cachée (en comparaison avec 6 % de Canadiens sans un handicap).

Les personnes qui sont inscrites sur une liste d'attente pour le logement social ont un risque plus élevé d'itinérance. En 2016, le [ONPHA waiting lists survey](#) a rapporté que 171 360 ménages étaient inscrits sur des listes d'attente en Ontario en date de décembre 2015.

Les coûts de l'itinérance sont importants pour les villes et les contribuables:

- ❖ Le logement destiné aux pauvres et à l'itinérance est coûteux pour les villes et les contribuables.
 - Les coûts mensuels moyens pour les lits dans les refuges sont de 1 932 \$, ce qui représente presque dix fois plus que les coûts mensuels moyen d'un logement social estimé à 199,92 \$.
- ❖ En plus, les itinérants et les personnes qui sont mal logées sont plus à risque d'être atteints d'une maladie.
 - Le coût mensuel d'un lit d'hôpital est de 10 900 \$.

- ❖ L'état de l'itinérance au Canada signale que le coût annuel de l'itinérance représente 7,05 \$ milliards de l'économie canadienne.

La prévention des expulsions est souvent la façon la plus efficace de mettre un frein à l'itinérance. Un sondage effectué sur 200 locataires qui ont eu accès au Programme des avocats de service en matière de logement à Toronto, Ottawa et Hamilton a souligné que 1 des 3 locataires qui ont répondu au sondage avec été itinérants dans le passé.

- ❖ 50% de tous les locataires qui ont répondu au sondage ont habité chez une autre personne parce qu'ils n'avaient pas de logis
- ❖ 43% avaient quitté leur logis parce qu'il n'était pas sécuritaire
- ❖ 31% avaient passé du temps dans un refuge
- ❖ 24% avaient dormi à l'extérieur ou dans un endroit qui n'était pas destiné à l'habitation par des êtres humains.

L'expulsion de locataires vulnérables poussés vers l'itinérance est un problème systémique. Un programme de déjudiciarisation à la Commission de la location immobilière, semblable à celui du système de justice pénale, servirait à prévenir les expulsions menant à l'itinérance par la connexion des locataires et des locateurs avec des services de soutien nécessaires.

Les locataires partout en province pourraient également profiter de l'accès à des soutiens financiers afin de prévenir les expulsions et de stabiliser le logement.

- ❖ Des fonds de stabilisation en lien avec le logement dotés de critères d'admissibilité simples et transparents, d'un processus de demande et de procédure d'appel pourraient aider à la prévention des expulsions menant à l'itinérance.